



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.

T +41 22 919 41 50  
F +41 22 919 41 60  
E [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland

# Le travail hybride peut devenir la « nouvelle norme » pour les parlements

31 janvier 2023

Le [Centre pour l'innovation au parlement](#) (CIP) de l'Union interparlementaire (UIP) a organisé un [événement en ligne](#) dans le cadre du lancement du [Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement](#). L'événement, auquel ont participé plus de 230 personnes, y compris des parlementaires et des hauts fonctionnaires parlementaires, a donné un aperçu du nouveau rapport et abordé les conséquences, l'impact et les difficultés du parlement hybride.

Les débats ont mis en évidence le chemin parcouru par les parlements depuis 2020. Ils ont également examiné l'avenir, les participants considérant les parlements hybrides comme la norme, ces derniers conférant des avantages en termes de diversité, d'inclusion, de participation et d'efficacité parlementaire. Les participants au webinaire ont conclu que le fonctionnement hybride est désormais une option valide pour les parlements qui souhaitent y recourir et qu'il peut constituer une partie essentielle de leur stratégie de résilience.

## Points saillants

- Le parlement hybride fait partie intégrante de l'avenir pour les parlements, qui doivent innover, à l'instar des autres institutions et des entreprises.
- Les séances hybrides offrent davantage de modes de participation aux parlements : ils permettent de mieux concilier le travail et la vie personnelle, de tisser des liens plus étroits avec les électeurs, et donnent à davantage de femmes, de membres plus âgés et de personnes handicapées la possibilité de participer avec plus de souplesse.
- Les parlements doivent examiner les avantages et les gains d'efficacité que les méthodes de travail plus flexibles et les outils numériques sont susceptibles de conférer à l'échelle de l'institution.
- Il faut veiller tout particulièrement à former les membres dans le domaine du numérique afin qu'ils soient en mesure de participer effectivement.
- À l'avenir, il faudra améliorer les applications et les infrastructures nécessaires pour les séances virtuelles dans de nombreux parlements.
- Les participants ont souscrit aux recommandations formulées dans le rapport, notamment à la proposition incitant les parlements à mener une enquête pour tirer les leçons de leurs expériences de la pandémie et à faire en sorte qu'ils puissent fonctionner en toutes circonstances, même dans les situations d'urgence.

## Rapport de la réunion

Le Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong, a ouvert la réunion en parlant des perturbations engendrées par la pandémie de COVID-19 et de la façon dont les parlements avaient rapidement innové pour adopter de nouvelles méthodes de travail. Les parlements doivent être prêts à répondre aux futures crises, a-t-il dit, et il est désormais temps de faire le point sur ce qu'on a appris et de dresser un bilan.

Ce message a été renforcé par l'auteur du rapport, M. Andy Williamson, du CIP. Il a expliqué comment les parlements avaient évolué, devenant plus innovants et résilients, et comment les membres font désormais davantage confiance à la technologie à la suite de leurs expériences.

Le nouveau rapport met en évidence les nombreux avantages pour les parlements qui font le choix d'innover avec des outils virtuels et formule un certain nombre de recommandations à l'attention des parlements :

1. Mener une enquête officielle pour tirer les enseignements de la pandémie et se préparer pour l'avenir.
2. Veiller à ce que le cadre juridique soit revu afin de renforcer la résilience du parlement face aux situations d'urgence futures.
3. Entreprendre une évaluation des capacités numériques et un examen du plan de continuité des activités.
4. Revoir et actualiser le plan stratégique/la stratégie du parlement en matière numérique.
5. Déléguer des cadres supérieurs aux réunions parlementaires d'échanges de connaissances.

## Les avantages du fonctionnement hybride

La première partie du webinaire s'est déroulée sous la forme d'une réunion-débat durant laquelle les intervenants ont examiné les expériences des parlements en matière de fonctionnement hybride et abordé les avantages potentiels ainsi que les difficultés. Composée de parlementaires du Chili, de la Lettonie et de la Tanzanie, ainsi que de la [Professeure Sarah Childs](#) de l'Université d'Édimbourg, la réunion-débat s'est penchée sur ce que signifie concrètement le fonctionnement hybride.

La professeure Childs a expliqué qu'il est important de comprendre les avantages du fonctionnement hybride sur le plan institutionnel et de ne pas cibler uniquement les membres individuels.

M. Armands Krauze, un membre du [Parlement de la Lettonie](#), a expliqué que, dans son pays, le parlement virtuel a été conservé pour les commissions, mais que chaque président et commission est libre d'y recourir ou non. Il a également décrit certaines des difficultés rencontrées en télétravail par opposition au travail en présentiel à la chambre. M. Leonardo Soto, un membre de la [Chambre des députés du Chili](#), a expliqué comment, sur un plan opérationnel, la chambre pouvait continuer de fonctionner quasi-normalement grâce aux débats virtuels. Il a signalé que les travaux se déroulaient de la même manière en ligne et en présentiel, et que le temps nécessaire pour faire les choses demeurait inchangé, seule la façon de travailler était différente. M. Rodolfo Vaz, de la [Chambre des députés du Brésil](#), et modérateur de la réunion-débat, a ajouté que le télétravail dans un pays aussi géographiquement vaste que le Brésil permet aux parlementaires de réduire le temps consacré aux déplacements entre la capitale et leurs circonscriptions.

Mme Neema Lugangira, membre de [l'Assemblée nationale de la Tanzanie](#), a déclaré qu'il lui semblait que le fonctionnement hybride était une option importante pour les parlements, mais qu'il devait aller de pair avec le renforcement de l'alphabétisation numérique et la prise en charge des risques croissants en matière de cybersécurité. Elle a insisté sur le fait que les parlements doivent avoir conscience des violences en ligne et, notamment, des violences en ligne à l'égard des femmes parlementaires, car cela complique et restreint leur participation. La professeure Childs a acquiescé, déclarant que nous devons tirer les enseignements de la pandémie et nous y tenir, et qu'une démocratie solide a besoin de parlements innovants.

## Les avantages d'une enquête parlementaire

Dans le cadre d'un entretien avec M. Ryan Turnbull, un membre de la [Chambre des communes du Canada](#), les avantages d'une enquête parlementaire ont été abordés. M. Turnbull a expliqué comment l'enquête réalisée par le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre a été l'occasion de mieux comprendre ce qui avait été fait et comment les aménagements étaient utilisés, mais aussi d'entendre de nombreux autres points de vue sur la façon dont le fonctionnement hybride peut renforcer l'ouverture et l'accessibilité des parlements, à la fois pour les membres et le public. Il a fait remarquer que certains ne sont pas d'accord avec les parlements hybrides, mais qu'ils étaient minoritaires dans l'enquête

canadienne et que les craintes par rapport au fait que la chambre soit vide semblent injustifiées. Les résultats de l'enquête montrent plutôt qu'un parlement hybride offre davantage de souplesse en termes de participation, permettant aux membres de concilier la vie familiale, les événements urgents de la vie et le temps passé dans leurs circonscriptions.

M. Turnbull a affirmé que le parlement hybride était une innovation naturelle pour les parlements, à l'instar de ce qui s'est passé dans les autres secteurs de la société, mais qu'il était important de comprendre pleinement ce que cela signifie afin de bâtir ce nouveau modèle de haut en bas avec l'appui des membres.

## Résumé

Lors de la dernière partie du webinaire, M. Masibulele Xaso, Secrétaire de [l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud](#) a résumé les propos qu'il a entendus. Il a noté que, malgré les réserves formulées par certains membres et en dépit de certains inconvénients, le fonctionnement hybride deviendra la « nouvelle norme » pour les parlements. Il a expliqué comment les séances hybrides en Afrique du Sud ont permis au parlement de poursuivre son travail après un incendie ayant ravagé l'édifice parlementaire, avec un taux de participation très élevé des membres.

Selon M. Xaso, l'option des séances hybrides a permis de renforcer l'efficacité des parlements et peut permettre aux femmes, aux membres plus âgés et aux personnes handicapées de bénéficier d'un accès plus équitable au parlement. Néanmoins, s'il s'agit de la nouvelle norme, alors il faut travailler sur les infrastructures, et l'accès et les systèmes actuellement utilisés demeurent perfectibles. Le vote constitue notamment un défi pour les parlements.

M. Xaso a insisté sur le fait qu'il fallait poursuivre les progrès réalisés pendant la pandémie et conserver ces innovations. Il a fait remarquer que les parlements devaient améliorer leurs cadres réglementaires pour intégrer pleinement les nouvelles exigences de l'environnement virtuel. Approuvant la [recommandation du rapport](#) sur l'importance de mener une enquête, M. Xaso a dit que les parlements doivent comprendre les conséquences de la pandémie, mais qu'ils doivent également être prêts à affronter l'avenir.

M. Williamson a conclu le webinaire en disant que la pandémie nous a montré que les parlements avaient la possibilité de faire les choses autrement. Il a invité les parlements à agir sur la base de ce qu'ils ont entendu pendant le webinaire et lu dans le [Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement](#). M. Williamson a souligné qu'il est désormais temps de tirer parti des expériences de la pandémie en ciblant l'innovation, la croissance et la modernisation, ajoutant que, pour gagner en efficacité dans ce domaine, ils devraient collaborer avec d'autres par l'intermédiaire du [Centre pour l'innovation au parlement](#) de l'UIP.

## Coordonnées et informations

Pour de plus amples informations, veuillez écrire à : [innovation@ipu.org](mailto:innovation@ipu.org).

Liens utiles : : <https://linktr.ee/wepr22>